



La Principale

A l'attention des parents d'élèves

OBJET : dispositions à l'approche du carnaval

Madame, Monsieur,

A l'approche des congés de carnaval, je souhaite attirer votre attention sur le renouvellement de mesures de prévention, dans le but de sauvegarder le climat de l'établissement et maintenir l'attention des élèves sur les apprentissages.

- Tout accoutrement fantaisiste est interdit (déguisement, coloration, mèches de couleurs ostentatoires).
- Interdiction de porter au collège tout objet contraire au règlement intérieur (masques, paillètes, farine, œufs, ...)

Tout élève contrevenant à ces mesures spécifiques sera sévèrement sanctionné.

Ces dispositions, renforcées par votre vigilance à domicile au quotidien et l'appui des partenaires (équipe mobile de sécurité du rectorat EMS, police municipale, gendarmerie) ont permis de préserver un climat serein ces trois dernières années, sérénité que nous nous devons de garantir ensemble encore cette année et les années à venir.

Avec l'ensemble des personnels, nous mettons tout en œuvre pour l'épanouissement et la réussite de vos enfants à cette période de l'année.

- Matinée santé citoyenneté du jeudi 1^{er} février 2018
- A.P.P.N. du lundi 05 et mardi 06 février 2018, classes de 3^{ème} et 4^{ème} 1
- Soutenance orale en 3^{ème}, le mercredi 07 février 2018

Organiser toutes ces manifestations requiert du temps, de l'énergie et de l'engagement pour l'ensemble de la communauté éducative.

Je sais pouvoir compter sur vous pour relayer ce discours auprès de vos enfants les jours à venir et je vous en remercie d'avance.

La Principale,

Annie BARÈGE